

Publicités et annonces : ETIENNE Liliane  
Voie de Saive, 52 • 4630 Tignée • Tél. 04 377 38 79  
Editeur responsable : Jeannot RYAVEC  
Rue de Booze, 40 • 4670 Blegny • Tél. 04 387 84 07  
Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.  
A.S.B.L. Blegny-Initiatives - C.B. 930-0070698-49

N° 363  
35<sup>e</sup> ANNÉE  
24/01/2006

Bureau  
de dépôt  
**BLEGNY**

MENSUEL D'INFORMATIONS GENERALES ET REGIONALES  
DE L'AS.B.L. BLEGNY INITIATIVES • Localités desservies : Barchon,  
Blegny, Bolland, Cerexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont,  
La Motte, Mortier, Saint-André, Saint-Remy, Saive, Trembleur, Rabosée,  
Wandre, Xhavée

## La nouvelle loi sur les A.S.B.L.



Toute l'équipe de l'asbl Blegny.org souhaite à l'ensemble des associations blegnytoises une année 2006 pleine de succès !

Comme vous le savez certainement, la législation sur les ASBL a été modifiée récemment.

La nouvelle législation impose notamment des **modifications** dans la rédaction des statuts et dans leur contenu.

Ces modifications et adaptations doivent par ailleurs être retranscrites sur des formulaires spéciaux qui doivent être déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Liège.

Il apparaît toutefois que près de **2/3 des ASBL n'ont pas encore fait le nécessaire** pour respecter les nouvelles dispositions légales.

Peut-être faites vous partie de celles-ci?

L'ASBL Blegny.org, qui compte parmi ses membres des juristes et des spécialistes des ASBL, se propose de vous aider gratuitement à accomplir les formalités juridiques et administratives imposées par la nouvelle loi.

Aussi, **une première permanence** a été organisée en ce début du mois de janvier mais pour ceux qui n'auraient pu s'y rendre, nous restons à leur entière disposition pour les aider dans cette tâche. Plus d'infos sur [www.blegny.org](http://www.blegny.org) ou au 0495/27.50.32

Pour l'ASBL Blegny.org, Eric WISLEZ

## Lave-linge W 527

# Miele



- Commande entièrement Novotronic
- Adaptation automatique de la quantité d'eau à la charge du linge
- Déroulement du programme et affichage du temps restant
- Panneau de commande incliné
- Très silencieux

# SOLDES

# 899<sup>99</sup> €

TVA et livraison comprises

1400 t/min  
Energie A+A

T.V. • VIDEO • ELECTROMENAGER  
**Maison Grosjean**  
S.P.R.L.  
e-mail : [maison.grosjean@swing.be](mailto:maison.grosjean@swing.be) • Internet : [www.excellent.be/grosjean](http://www.excellent.be/grosjean)

Rue Entre-deux-Villes, 2  
4670 BLEGNY  
Tél. 04 387 51 10  
Fax 04 387 78 61

# Fleurs Dasse



Fleurs - Plantes  
Bouquets de mariées  
Montages  
pour toutes circonstances

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**

Rue de l'Institut, 31 - BLEGNY - Tél. 04 387 42 08

Prix incroyables - Soldes monstre  
sur des chaussures de qualité

# Jusqu'à -70%

## Chaussures Lehane Sport

Rue Entre-Deux-Villes 47 - 4670 BLEGNY - Tél. 04 387 45 18  
MÊME MAISON - VISÉ - HERVE - WAREMME

0905



## LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE P. LEDENT

remercie son aimable clientèle qui lui a fait confiance lors des fêtes de fin d'année.

## Saint-Valentin

Nous voici arrivés au jour de la Saint-Valentin ; la surprise et le plaisir d'offrir sera à découvrir le 14 février

Gâteau spécial et jolis cœurs  
réjouiront votre bonheur.

Qu'on se le dise. Faites vite votre commande,  
si possible pour le samedi 11 février.


*Pierre Ledent*

BOULANGERIE  
PÂTISSERIE  
Rue Entre-deux-Villes, 59  
4670 BLEGNY  
Tél. 04 387 42 16



**LHOIST Fernand**  
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Devis gratuit

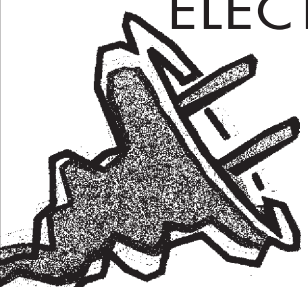


Maçonnerie - Bétonnage - Chape - Carrelage - Klinkers  
Route de Monceau, 13 4606 St-André (Dalhem)  
Tél. après 17 heures : 04 387 66 41

ELECTRICITE GENERALE  
CHAUFFAGE A ACCUMULATION

**FAVRAY**  
JEAN-LUC

21, RUE ANDRE RUWET - 4670 BLEGNY  
04 387 79 32



**Alain DONNAY**  
S.P.R.L.

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

**TOITURE - SANITAIRE  
PETITE MAÇONNERIE  
& TRANSFORMATION**

Tél. : 04/387 74 86  
Fax : 04/387 79 91  
Rue Troisfontaines, 76 4670 BLEGNY



S.P.R.L. **Bureau d'Affaires ASSUREA**  
(Pierre Arnolis - Quarto Jean-Pierre)

- Assurances particuliers et audit entreprise
- Crédits hypothécaires : prêts jeunes, sociaux, Région wallonne
- Financements auto, but mobilier et autres
- Prêts personnels
- Conseil patrimonial (placements avec ou sans risques)

**Des professionnels qui assurent !**

Agence de Bellaire : rue de l'Arbois, 2 - 4610 BELLAIRE  
Tél. 04 377 42 20 - Fax 04 377 52 43 - GSM 0495 304 903 - Site : www.arnolis.be

**CLAESEN Marie-Noëlle**  
Diététicienne

Sur rendez-vous se rend à domicile

Cabinet  
rue Lt Jungling, 2 - 4671 Barchon

**L'EQUILIBRE**  
  
**C'EST LA SANTE**  
Tél. 04 387 74 94

**Blegny** expose à l'Hôtel de Ville, place Sainte-Gertrude.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Blegny, sous l'Echevinat de la Culture a le plaisir de vous inviter à l'exposition de

**dessins et peintures  
de Francis Vanderthommen**

le jeudi 9 février 2006 de 10 à 13 h  
le samedi 11 et le dimanche 12 février 2006 de 10 à 17 h

Renseignements : Administration communale de Blegny, rue Troisfontaines 11 à 4670 Blegny Tél. 04 387 43 25

ENTREE GRATUITE



**MENUISERIE**  
**COLLARD** S.P.R.L.

Place du Village à Mortier T. 04 387 40 57

**Nouveau**

- Réalisation de terrasses en bois Bankirai à fixation invisible.
- Bardages extérieurs en bois.
- Toute menuiserie.
- Rénovation de vieux bâtiments

**Salon de l'auto**

**Taux avantageux**

Adressez-vous à : **Jean-Marie FASTRE**  
Thier du Ry, 1 à 4671 Barchon  
Tél. 04.387.76.29

**eur** Banque d'épargne  
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.

Agence ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30, le mercredi de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h et sur rendez-vous.

**La Société de Gymnastique L'AVENIR DE SAINT-REMY**

vous invite à sa

**Fête de gym et de danse**

**Samedi 28 janvier 2006**

15 h : Démonstration de Psychomotricité Gymnastique et Step  
19 h 30 : Démonstration de danse Modern Jazz et Aérobie

Entrée générale : 4 €.  
Gratuit pour les - de 15 ans et gymnastes.

**Salle de la jeunesse - Saint-Remy**

L'orchestre d'harmonie  
**Le cercle musical de la Calamine**

**CERCLE MUSICAL**  
Joue au bénéfice  
D'Amnesty Blegny

Le 28 janvier 2006  
à 19 heures  
Eglise de Mortier

**LA CALAMINE**

Prix d'entrée :  
5 € en prévente  
6 € le jour même

Prévente : 04 / 374 01 64

Com le soutien de l'Office Culture, du CPDES 13 de l'Administration communale de Blegny  
Com l'aide de la Fédération d'Église et des autres paroisses  
Edition responsable J-P Clodion van de la Station Blegny



**DON DU SANG:**  
dépassement de soi autorisé !



à Blegny :  
**Mardi 24 janvier 2006**  
de 17 h 30 à 19 h 45  
à l'ancien hospice, rue de la Station.

**Mercredi 1<sup>er</sup> février 2006 :**

- à Mortier : de 16 h 30 à 18 h 30 (Place Communale)
- à Julémont : de 19 h 00 à 20 h 15 (Devant l'église), dans le car de transfusion.

Merci de participer nombreux !

**Une sortie au cinéma**

**Ecole Notre Dame**  
  
13, Voie du Pont  
4672 Saint-Remy  
T. 04 387 62 65  
Fax 04 387 62 65

**La petite école chouette**

Le mardi 30 novembre dernier, les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de l'école Notre Dame de Saint-Remy sont allés au cinéma «Movie West» à Verviers.

Le film s'intitulait «Charlie et la chocolaterie». Dans un décor imaginaire et drôle, celui-ci était divertissant mais aussi porteur de messages importants de la vie.

Merci aux «parents partenaires» qui nous ont offert le trajet en bus ainsi que la séance !

Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

**Alimentation et cerveau**

**Conférence le lundi 20 février à 13 h 30 en la Salle L'Espoir, place Mosty à Saive.**

**Alimentation et cerveau**  
par Madame Silvine Wälti, neuropathe, herboriste, aromatologue.

Fatigue, manque de concentration, stress, problème de mémoire...

Comment notre alimentation influence-t-elle notre comportement ?

Quel type de nourriture, quels compléments alimentaires pour améliorer la fonction cérébrale ?

Organisation :  
Vie Féminine, contact : M. Simon 04 362 91 25

Avec la collaboration de la Province de Liège (Service Culture)





Invitation

le vendredi  
3 février  
à 20 h,  
à la Maison des Jeunes,  
rue de l'Institut, 5, Blegny



# L'alternance... une nécessité !

Nous sommes donc entrés dans l'année des élections communales. Elles auront lieu le dimanche 8 octobre prochain. Il s'agit d'un rendez-vous très important pour l'ensemble de la population de l'entité qui aura l'occasion de choisir ses représentants et ses gestionnaires jusqu'en 2012.

Depuis 30 ans, le Parti Socialiste dirige seul la

commune de Blegny, malgré la présence d'une opposition très forte, qui était même majoritaire en voix (53 %) lors des élections de 2000. Cette occupation du pouvoir sans partage, depuis si longtemps, n'est pas saine pour la démocratie.

Les exemples de dérive n'ont pas manqué ces dernières semaines dans plusieurs communes où le

P.S. «règne» de manière absolue depuis des dizaines d'années.

L'ARC (Alliance pour le Nouveau Communal) est plus que jamais prête pour l'alternance. Vous êtes invités à venir découvrir et faire connaissance avec ses candidates et candidats lors d'une grande soirée amicale et conviviale.

**Ensemble, nous allons gagner pour apporter un souffle de fraîcheur et de renouveau dans les 7 villages de notre commune !**



rue de l'Institut, 24, Blegny

www.blegny-arc.org - Tél. 04 387 43 64 - Fax 04 387 76 18



LI TINDEU  
Blegny et Environs

**BOURSE  
D'OISEAUX  
D'ÉLEVAGE**

**12 février 2006  
de 8 à 13 h**

Salle Fricaud-Delhez  
rue de la Station - Blegny

## Récompense ministérielle

Le vendredi 9 décembre dernier en fin d'après-midi Monsieur le Ministre Courard est venu récompenser les lauréats Blegnytois de la formation Internet des plus de 55 ans.



Une partie des lauréats entoure le ministre.

La simplicité du Ministre, le(s) verre(s) de l'amitié et la petite restauration mirent en joie chaque lauréat ainsi que les autres invités.

Les renseignements et inscriptions pour l'année 2006 sont à prendre chez Madame l'Echevine Myriam Abat-Perick.

**Journée Portes Ouvertes le 28 janvier**  
Prenez vite rendez-vous



Jacqueline  
Centre de beauté



En exclusivité à Blegny  
MÉTHODE DEBUSSSY  
perte de 4 à 12 cm suivant les différentes zones  
et le métabolisme de chacune

Amincissement et  
raffermissement des bras  
(de -1 à -4 cm)

Soins du visage, rides, acné  
Raffermissment du cou

Raffermissment du buste

Amincissement des hanches  
(de -4 à -10 cm)

Amincissement du ventre  
(de -4 à -12 cm)

Amincissement de la culotte  
de cheval (de -3 à -4 cm)

Jambes lourdes

Amincissement des genoux  
(de -2 à -4 cm)

**En 5 séances consécutives soit en 1 semaine : PERDEZ 1 TAILLE !**  
Pour vous convaincre, nous vous offrons une séance à moitié prix  
**Une diététicienne sera également à votre disposition**

- Le rayonnement infrarouge favorise la décontraction musculaire et contribue à soulager les douleurs articulaires.
- Ce nouveau procédé est basé sur un massage puissant par aspiration alternée de la peau associé à la projection d'un faisceau infrarouge qui traverse en profondeur l'épiderme et le derme.
- Le rayonnement infrarouge a un effet lyophilique (effet sur la lyolise et déstockage des acides gras); il est absorbé par les amas graisseux qu'il fait fondre et dissout dans le sang; il en est de même pour le cholestérol.
- Ce massage donne d'excellents résultats sur les tendinopathies. Il permet une diminution de la fibrose une réduction des nodosités et une augmentation de la microcirculation nécessaire pour la régénération tendineuse.

Traitements :

cellulite - rides - jambes lourdes - peau flasque - bourrelets indésirables  
cicatrices et vergetures - tendinites - douleurs musculaires

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :**

Rue des Roches, 6 - 4670 BLEGNY - Tél. +32 (0)4 387 52 50  
www.esthetics-centers.com - E-mail : jacqueline.donnay@skynet.be



## A.S.B.L. «Marc et Corine»

Nous avons le plaisir de vous faire savoir qu'il existe dans l'entité de Blegny, une antenne de l'a.s.b.l. «Marc et Corine», si par malheur un enfant ou un jeune disparaissait et que cette disparition soit inquiétante ou pour d'autres problèmes concernant des enfants ou des jeunes, vous pouvez téléphoner directement à l'adresse de l'a.s.b.l. «Marc et Corine».

Avenue Gossia, 12 à 1350 Jauche - Tél. 019 63 01 00.

Rue du Plan Incliné, 5, à 4000 Liège - Tél. & Fax 04 254 22 72

### L'INSTALLATION SANITAIRE

Etablissements  
**FRANCIS SWINNEN**

INSTALLATIONS SANITAIRES  
PLOMBERIE • ENTRETIENS  
DÉPANNAGES • TOITURES  
DISTRIBUTEUR DE  
PISCINES EN KIT UNIPOOL  
(Possibilité assistance technique)

Rue de Gobcé, 83 - 4670 BLEGNY  
Tél. : 04 387 71 21 - Fax 04 387 70 99



Chez

## LAETITIA

Pour les jeunes  
comme pour les moins jeunes

chez LAETITIA  
les coiffures sympas...

HAUTE COIFFURE

Tél. 04 387 47 37

Exclusivité des produits de beauté du Docteur RENAUD de Paris

52, rue Trou du Loup

4670 BLEGNY

Serge Wegnez



Peinture &  
Décoration

Blegny

Rue de  
l'Institut, 87  
4670 BLEGNY

Tél. - Fax :  
04 387 83 15

GSM :  
0495/57 57 46

Les travaux sont effectués par le patron

Peinture - Décorations intérieure et extérieure - Tapissage - revêtements sols et murs - Crépis - Nettoyage de façades, de corniches et de toits - Réparation de plafonnage - Patine à l'éponge, chiffon, etc...  
- Pose de moulures - Faux plafonds en gyproc et en pvc

Entreprise enregistrée et agréée

Tous les dimanches à 9 h :

MESSE  
EN LA CHAPELLE DE  
TREMBLEUR

A 9 h 30 : Messe à l'Institut des  
Filles de Saint-Joseph,  
rue de l'Institut, 30, 4670 Blegny.



BLEGNY-MINE  
Salon du Vin

3 - 4 - 5 mars 2006

9<sup>e</sup> édition du salon du  
Vin de Blegny-Mine

43 viticulteurs  
10 stands «Gastronomie»

Tous les détails de notre manifestation paraîtront dans la prochaine édition du B.I. Liste des participants déjà disponible sur [www.vinblegnymine.be](http://www.vinblegnymine.be)  
le Comité du Salon du Vin

## La Commune et son fonctionnement :

### Le Bourgmestre

Dans les précédents Blegny-Initiatives, nous vous avons expliqué le mode d'élection, les compétences et le fonctionnement du Conseil Communal et du Collège des Bourgmestres et Echevins.

En résumé, le Conseil Communal est le parlement de la Commune, et le Collège des Bourgmestres et Echevins en est le gouvernement.

Le Conseil Communal et le Collège Echevinal sont présidés par le Bourgmestre.

Le Bourgmestre est en principe la personne élue qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages lors des élections.

Par le passé, cela n'a pas toujours été le cas.

En effet, il est parfois arrivé qu'un élu d'une petite liste exige le poste de Bourgmestre en échange de sa participation à une coalition pour former une majorité au conseil communal.

Cette situation ne devrait plus se reproduire à l'avenir.

En effet, le nouveau décret régional sur la démocratie locale prévoit que le Bourgmestre sera la personne qui aura obtenu le plus de voix dans la liste la plus forte de la majorité.

En résumé, le Bourgmestre sera l' élu le plus populaire de la liste la plus populaire.

Tel sera le cas à l'occasion des élections communales du 08 octobre 2006.

D'une manière générale, le Bourgmestre est chargé de l'exécution des lois et des règlements sur le territoire communal.

Il remplit les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, ce qui signifie qu'il veille à la bonne tenue des registres de l'Etat Civil (actes de mariage, actes de naissance, actes de décès,...). C'est en principe le Bourgmestre qui célèbre les mariages, même s'il peut déléguer cette mission à un autre Echevin, ce qui est d'ailleurs le cas à Blegny.

Le Bourgmestre assume également des compétences importantes en matière de police administrative : il est chargé d'assurer l'ordre, la sécurité et la tranquillité sur le territoire communal.

Il peut, dans l'urgence, adopter des arrêtés de police qui devront toutefois être ratifiés par le Conseil Communal.

D'une manière générale, le Bourgmestre prend connais-

sance de toutes les affaires qui concernent la Commune.

C'est lui notamment qui signe le courrier en y apposant le sceau communal qui authentifie les actes administratifs de la Commune.

Pour les missions qui ne lui sont pas expressément réservées, le Bourgmestre travaille de manière collégiale avec ses Echevins : il agit en quelque sorte comme un premier ministre.

Le nombre des Echevins varie en fonction de l'importance de la Commune. A Blegny, ils sont au nombre de 5.

Les Echevins sont d'abord des Conseillers Communaux.

C'est le Conseil Communal qui va désigner les Echevins, à la majorité des suffrages.

Dès lors, si une liste possède la majorité absolue au Conseil Communal, les Echevins seront tous issus de cette liste.

Il n'y a donc pas de représentation proportionnelle des groupes politiques au sein du Collège des Bourgmestres et Echevins.

A Blegny, même si la liste P.S. possède 12 élus sur 23 au Conseil Communal, le Collège est composé de 5 Echevins et Echevines P.S.

Outre ses compétences «internes» à la Commune, le Bourgmestre représente également la Commune à l'extérieur de celle-ci.

C'est notamment le cas en matière de police devant la réforme de la police locale.

En effet, la Commune de BLEGNY est désormais intégrée dans une Zone de Police regroupant, outre Blegny, les communes de DALHEM, VISÉ, BASSENAGE, JUPRELLE et OUPEYE.

Les Bourgmestres de six communes constituent le Collège de Police, qui est appelé à gérer la Zone de Police.

Le Collège de Police est donc un organe de compétence important puisque ses décisions ont un impact évident sur le fonctionnement de la police au sein de la Commune.

D'où l'importance pour le Bourgmestre d'être présent au Collège de Police.

Enfin, le Bourgmestre est également appelé à représenter la Commune dans toutes les manifestations officielles à l'intérieur comme à l'extérieur de la Commune.

Jean Paul REYNDERS

## Le REVEIL a mis à l'honneur... «2005, l'année du Martin-Pêcheur»

Le REVEIL a sonné les derniers coups de l'année en beauté, mettant en exergue un petit bijou d'oiseau, symbole vif et éclatant de couleurs d'une nature à préserver : le martin-pêcheur. Une conférence puis une exposition de trois jours lui ont été consacrées.

A juste titre !

Flèche bleue de nos rivières, on le voit encore (malheureusement, c'est rare) dans nos vallées du Bolland et de la Berwinne. Parfaite machine vivante à pêcher sous l'eau, c'est dans les cours d'eau peu profonds qu'il cherche et trouve l'essentiel de sa nourriture, de petits poissons (chabots, épinoches, truitelles).

Timide et prudent dans son approche des humains, le martin-pêcheur est vraiment un oiseau sympathique. Il inspire l'envie de l'observer, de l'admirer, de mieux le connaître. Original, il ne construit pas de nid dans les arbres ou sur le sol mais il creuse avec son bec (puis il repousse la terre avec ses pattes) un tunnel dans une berge du ruisseau assez haute, sans végétation. Au bout de cette galerie de 60 à 80 cm de long, il aménage une sorte de chambre où seront pondus et couvés 6 à 7 œufs.

Chaque couple mène à bien une ou deux, voire même trois, couvaines selon la clémence des conditions climatiques, le calme des lieux et la richesse en nourriture aquatique. Malheureusement, le martin-pêcheur est un oiseau très fragile : seuls 5 % des jeunes survivront un an et, au terme de la 2<sup>e</sup> année, il n'en restera même pas 1 % ! Désolant...

Les causes de cette mortalité ? Des prédateurs, bien sûr (rapaces, renard, rat,...). Et, surtout, le froid. Le froid qui, au printemps ou au début de l'automne, peut détruire les



nichées. Et celui de l'hiver qui, soit gèle les rivières, l'empêchant de se nourrir, soit le tue.

Espèce protégée, le martin-pêcheur a donc bien besoin de notre protection pour survivre. Ainsi, il est impératif de lui laisser des berges adéquates où il peut nicher, des zones de vie calmes, propices à la pêche et au nourrissage des oisillons et, plus encore, des rivières non polluées où les eaux restent suffisamment poissonneuses. Ne l'oublions pas !

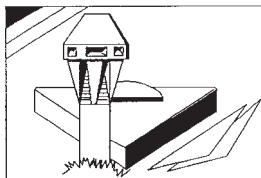
C'est le message, beaucoup plus complet et passionnant, bien entendu,

qu'a fait passer le professeur d'université, Roland LIBOIS, à sa conférence du vendredi 16 décembre. C'est l'information didactique illustrée de photos et de documents divers qu'ont reçue les visiteurs de notre exposition des 21, 22 et 23 décembre. Ce sont les enfants, conduits par leurs enseignants, qui en ont le mieux profité. Ceux de deux écoles de Blegny mais également des élèves venus des écoles de Mortier, de Trembleur et de Saive. Enthousiastes et généreux, ils sont repartis avec une fiche de renseignements et de conseils qu'ils n'ont pas manqué de partager avec leurs parents. Merci encore à nos guides d'avoir commenté les photos avec autant de vie et de richesse : les enfants ont apprécié

Pour 2006, le REVEIL a d'autres projets de conférences et d'expositions qui vous interpellent, nous n'en doutons pas, car, comme pour le martin-pêcheur, c'est votre lieu de vie tout proche qui sera encore concerné. Nous vous en reparlerons et nous savons que, devant votre attente, vous répondrez positivement à notre invitation.

Et si vous voulez participer à notre programme d'actions concrètes, appelez dès maintenant un interlocuteur du REVEIL au 04/387 43 25 : nous vous attendons!

## In memoriam



Florent Baguette était l'aîné de 6 enfants. Il travailla très jeune sur les chantiers des travaux publics. Pour l'entreprise Foraky, il participa à la construction du fort d'Aubin-Neufchâteau. Tour à tour, charpentier, coffreur, ferrailleur, maçon, il vous signala un fort bien solide. Si les Allemands s'en emparèrent le 20 mai 1940, ce ne fut pas sa faute.

Il prit sa revanche, 50 ans plus tard lorsque l'ASBL «Solidarité Services» racheta le fort de Barchon. A l'époque, personne n'en voulait. C'était un infâme tas de poutrelles, de coupoles et de béton, bouleversé par les bombardements de mai 1940. Heureusement, les ouvriers de l'ASBL «Solidarité - Services», avec des bénévoles, sous l'impulsion de Florent Baguette, retapèrent le fort et en firent une attraction touristique et un symbole de la mémoire collective.

Lorsque nous passerons, avec des visiteurs, devant le coupole de 75 mm, sur le massif du fort, nous aurons une pensée émue pour Florent qui rafistola le mécanisme, installa l'éclairage et consolida le plancher sous la coupole.

Merci Florent, merci pour tout.

Raymond Pierre.

Madame Victorine Baguette et la famille vous remercient pour toutes les marques de sympathie témoignées lors du décès de Florent, dans sa 89<sup>e</sup> année, le 29 décembre 2005.





**jicé**  
S.A. CUISINES  
**SCHMIDT**

Conditions spéciales  
pour les soldes

Venez nous rendre visite



25 CUISINES EXPOSEES,  
PLUS DE 2000 COMBINAISONS  
POSSIBLES

Devis gratuits réalisés par des  
architectes d'intérieur.

Montage et service après-vente  
GRATUITS

GARANTIE 10 ANS SUR MEUBLES ET  
20 ANS sur glissières et charnières

AVEC ELECTROMENAGER  
DES PLUS GRANDES MARQUES :  
AEG SIEMENS NEFF  
KUPPERSBUSCH NOVY  
MIELE SMEG  
GENERAL ELECTRIC

Chaussée de Tongres, 348 à Rocourt Tél. 04 263 48 39 - Fax 04 247 03 77  
Ouvert de 9 h à 18 h 30 [www.jice.meubles.be](http://www.jice.meubles.be)

## 500 choristes à Blegny... avec Jean Vallée



C'est dans une église comble que le Verviétois Jean Vallée s'est produit ce samedi 17 décembre à Blegny.

A l'initiative de la Jeunesse de Blegny qui voulait ainsi clôturer les festivités liées à son 125<sup>ème</sup> anniversaire, Jean Vallée nous a gratifié d'un concert de chants de Noël tout simplement magnifique.

De chants traditionnels à des chants personnels, il nous a fait entrer dans cette ambiance magique de Noël, faisant partager son expérience de la scène et du spectacle à d'autres interprètes. C'est ainsi que Pascale et Sarali, deux jeunes régionales, ont pu démontrer également tout leur talent vocal dans des prestations qui frisaient le frisson.

Le chorale inter-paroissiale composée d'une trentaine de choristes venus des quatre coins de l'Unité Pastorale de Blegny a, quant à elle, donné le meilleur d'elle-même en interprétant des chants de Noël parfois plus régionaux, parfois plus classiques.

Bref, une soirée de bonheur au cours de laquelle le public n'a pas hésité à reprendre en chœur bon nombre de classiques et saluer généreusement les artistes.

Pour les amateurs du genre, deux concerts se profilent à l'horizon : le concert du Cercle Musical de La Calamine, le 28 janvier à Mortier et le concert de Printemps le 25 mars en la Chapelle de Trembleur.

Eric Wislez

**SAMEDI 28 JANVIER 2006**

Le football organise...

# son 1<sup>er</sup> tournoi de pétanque «INDOOR»

Dans la salle de la « Pétanque Blegnytoise », Rue Del' Potale à Barchon.

**TOURNOI EN DOUBLETTES**  
5 Manches (1<sup>re</sup> manche à 10 heures)

Inscriptions sur place à partir de 9 heures - € 5,00 par joueur

Petite restauration assurée - Bar ouvert en permanence.

ASBL  
**ARC Solidarité et Services**

## Aide-Ménagère à domicile Titres-Services

### OFFRES DE SERVICES :

- Vous cherchez une nouvelle aide ménagère
- Vous ne voulez plus cacher votre femme de ménage et vous souhaitez améliorer son statut social

En payant 6,70 € de l'heure et grâce à l'économie d'impôt seulement 4,69 € de l'heure.

### OFFRE D'EMPLOI :

- Si vous êtes femme de ménage et/ou demandeuse d'emploi et vous souhaitez obtenir un contrat de travail

## Votre repas chaud à domicile !

Pas le temps, pas l'envie de vous confectionner un repas chaud ?

**Alors, n'hésitez plus,  
offrez-vous dès maintenant un savoureux repas  
quotidien livré chez vous**

## Nouveau service : atelier de repassage

Sous la formule TITRES-SERVICE : soit 6,70 € - réduction fiscale = 4,69 € + 1,5 € de frais divers = 6,19 €/l'heure.

enfants ou à vos loisirs, confiez-nous le repassage de votre linge.

Envie de consacrer plus de temps à vos

Pour tous ces services, une seule adresse:

## Aide-ménagère sociale à domicile

Tarif réduit suivant vos revenus.

**ARC Maison de l'ARC**  
Rue de l'Institut, 24  
4670 BLEGNY  
Tél. 04 387 43 64 - Fax 04 387 76 18

## Protestantisme

Suite à de nombreuses questions, il est opportun, je crois de clarifier les points décisifs de l'opposition séculaire. La séparation du catholicisme romain date du XVI<sup>ème</sup> siècle, mais les réformateurs, seulement désireux de corriger les erreurs de leur église, ne pensaient pas être obligés de la quitter. Force est de constater qu'au point de vue institutionnel, les divergences doctrinales se sont accentuées. Il est heureusement possible aujourd'hui de vivre ces oppositions de manière sereine et enrichissante pour les 2 parties.

Le Protestantisme, un triple refus par rapport au Catholicisme romain. Un triple refus résume le désaccord entre les protestants et Rome. Ce triple refus peut être exprimé dans une formule mnémotechnique lapidaire un homme, une femme, une chose ; à savoir : le pape, Marie, la Messe.

### 1. Un homme, le pape.

L'institution pontificale est l'image par excellence, d'un système d'autorité, d'une hiérarchie, d'une institution pyramidale que le Protestantisme récuse parce qu'il n'en trouve aucune justification ou fondement dans les Ecritures judéo-chrétiennes.

Le ministère exercé dans la tradition protestante, s'il se veut évangélique, fidèle, apostolique, ne saurait être invalidé du seul fait qu'il ne s'inscrit pas dans une lignée où les évêques seraient

les seuls successeurs légitimes et autorisés des apôtres. L'étude objective des faits montrent d'ailleurs que cette succession est loin d'être assurée et que bien des critères, autres que spirituels, ont été pris en compte...

Notons que dans l'Eglise Protestante Unie de Belgique (E.P.U.B.), le pasteur est choisi et élu par sa communauté. Sont inscrits au rôle pastoral les hommes et les femmes porteurs d'une licence en théologie et qui ont donné satisfaction comme stagiaires au sein de l'E.P.U.B. Les textes bibliques stipulent que pour accéder à l'épiscopat, il faut être marié et bien administrer sa propre famille, enfants compris...

Les protestants sont donc très étonnés de voir leurs coreligionnaires opter pour l'unique formule du célibat obligatoire.

(Suite de ces articles le mois prochain, rassurez vous ce n'est pas Dallas).

**Cultes en Février** : les dimanches 5 et 19 février à 10.00 heures.

**Etude biblique** : les mardis 7 et 21 février à 19.30 heures.

**Au temple protestant** : 54, rue de la Station à 4670 BLEGNY.

Rens. : Pasteur Florent SPITS, 63, rue Bois de Leval à 4672 BLEGNY - Tél. 04/387.48.57.

## Le Réseau Natura 2000 se met progressivement en place.

Le réseau européen Natura 2000, dont le but essentiel est de transmettre aux générations futures le patrimoine naturel européen dans un bon état de conservation, se met progressivement en place. Notre commune est concernée. Le travail scientifique de délimitation précise des habitats naturels et des populations d'espèces vient de débuter par la mise en place d'une équipe de spécialistes récemment recrutés par la Région Wallonne.

Pour connaître les limites exactes des sites actuellement visités par ces derniers, il vous est possible de consulter aux valves communales, la carte reprenant ces contours, ainsi que les contours des sites qui seront inventoriés ultérieurement.

Par ailleurs, à l'initiative de la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, tous les propriétaires et occupants directement concernés par les sites Natura 2000 seront conviés, en automne prochain, à

une séance d'information spécifique destinée à leur expliquer les objectifs poursuivis par l'établissement du réseau Natura 2000, la méthodologie suivie pour cartographier les habitats naturels à conserver et à présenter les équipes chargées de réaliser les inventaires scientifiques, etc...

Pour rappel, toutes les informations relatives à l'établissement du réseau Natura 2000 en Région wallonne sont également accessibles aux adresses internet suivantes:

<http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/Natura2000/home.html> (informations générales + liste des sites).

<http://mrw.wallonie.be/dgrne/cartodnf/> (informations cartographiques).

ainsi qu'auprès des services extérieurs de la Division de la Nature et des Forêts, c'est à dire, en ce qui concerne notre commune, la Direction de LIEGE au numéro de téléphone suivant : 04/224.58.70-7.



6

Portails **VOLDERS** *Nicolas*  
 Défenses de fenêtres  
 Ferronnerie artisanale  
 Constructions métalliques  
 Aménagement int. & ext. de véhicules utilitaires



Rue Mosty, 24B • B 4671 SAIVE • © + fax : 04 362 34 92



**Nouveau à Blegny**  
 José Janssen 0497 55 45 05

La garantie de la qualité - Voitures de remplacement  
 Agréée par toutes les compagnies d'assurances



**10 ANS**  
 Sonia Piret  
 8, rue André Ruwet  
 4670 BLEGNY  
 Tél. 04 387 70 91

www.winpc.be

A l'occasion du 10e anniversaire nous avons le plaisir de vous inviter  
**à notre journée d'informations le samedi 28 janvier 2006**

10 h Initiation destinée aux débutants  
 13 h Sécurité Informatique  
 14 h Quel programme utiliser ?  
 15 h Votre site en Flash, Dreamweaver, Frontpage ?  
 16 h Initiation destinée aux débutants  
 17 h questions-réponses avec les formateurs

Séances d'information GRATUITES  
 Programme détaillé et inscription obligatoire au 04 387 70 91  
 Nombre de participants limité

**CENTRE DE FORMATIONS INFORMATIQUES agréé par la Région Wallonne**

Bureautique - Graphisme - Création de Sites  
 Internet - Programmation  
 stages par groupes de maximum 5 personnes pour sociétés & particuliers - horaire en journée ou en soirée

**Blegny Initiatives Magazine**  
**TARIFICATION DES PUBLICITES**  
 (à partir du 1<sup>er</sup> août 2004)

1/20 page	8 x 5,5 cm 4 x 11 cm	<b>35 €</b>
1/10 page	8 x 11 cm	<b>60 €</b>
1/4 page	20 x 14 cm	<b>125 €</b>
1/2 page	20 x 21 cm	<b>230 €</b>
1 page	40 x 28 cm	<b>420 €</b>

Publicité à communiquer avant le 5 du mois.

**«La Jeunesse» de Housse invite le PERE NOEL**



Comme chaque année, le comité de «La Jeunesse» de Housse organise une visite du Père Noël.

En ce vendredi 23 décembre, les enfants sages du village ont vu arriver dans leur quartier un char garni par le comité des fêtes qui escortait le Père Noël.

Au menu de cette soirée festive, plusieurs haltes dans différentes maisons de la commune pour un ravitaillement bien mérité et une distribution de bonbons et de chocolat chaud pour tous les enfants.

Le vin chaud a quant à lui été apprécié par les plus grands enfants.

Merci à «La Jeunesse» de Housse pour cette visite du Père Noël.

Serge Ernst

## Conseil Communal de Blegny du 22 décembre 2005

Le Conseil Communal de Blegny s'est réuni le 22 décembre 2005.

Les principaux points à l'ordre du jour concernant le vote des taxes communales pour 2006, et l'examen du budget communal pour 2006.

Le Groupe ARC, par la bouche de Jean Paul REYNERS, a rappelé que, juste après les élections d'octobre 2000, la majorité socialiste avait majoré, contre toute attente, et de manière très importante, les deux principales taxes communales, à savoir les additionnels à l'impôt des personnes physiques (I.P.P.) et au précompte immobilier.

L'I.P.P. est ainsi passé de 6 % à 6,5 %, et le précompte immobilier de 1.730 à 2.500.

Si l'on compare le budget 2006 au budget 2000, on constate que les recettes produites par l'impôt des personnes physiques à Blegny ont augmenté de 30 %; en ce qui concerne le précompte immobilier, l'augmentation est de 82 %.

La pression fiscale n'aura jamais été aussi forte pour les habitants de Blegny que sous la législature 2000-2006.

Le Groupe ARC a donc voté contre la majoration des deux taxes.

En ce qui concerne le budget extraordinaire, le Groupe ARC a formulé les observations suivantes :

- Le budget extraordinaire de la Commune de Blegny pour l'exercice 2006 prévoit un montant global d'investissements de 3.577.645 €.

Il faut toutefois relativiser ce chiffre.

En effet, en examinant le budget de 2005, qui présentait des investissements globaux pour une somme de 3.272.000 €, on doit constater que seuls 37 % au maximum ont été effectivement réalisés.

Il convient donc d'examiner attentivement le budget 2006, dernier budget avant les élections, et donc propice aux effets d'annonce.

Le budget global de 3.577.645 € doit donc être analysé, poste par poste.

Ainsi une somme globale de 987.145 € correspond à des projets déjà annoncés les années précédentes (acquisition terrain Damoiseau, acquisition bassin d'orage Barchon, aménagement rond point Belleflamme, travaux Bacsay, rénovation local 13/17, aménagement terrain basket, salle de combat, travaux route de Housse).

Une somme de 475.500,00 € correspond à des dépenses récurrentes d'entretien ou de rénovation (matériel travaux, emprises, enduisages, chauffage école Housse, maintenance école Saive, rénovation bibliothèques, trottoirs, diverses voiries).

Une troisième somme de 825.000,00 € correspond à des projets annoncés – parfois en grandes pompes – alors qu'aucun dossier concret n'existe à l'Administration Communale à ce jour (acquisition terrains de Saive et acquisition terrains hall de sports de Blegny).

Pour information, aucun de ces deux projets ne figurait au programme électoral P.S. de 2000.

Si l'on tient compte des trois postes repris ci-dessus, le budget extraordinaire de 2006 se résume à 1.290.000 €, dont 500.000,00 € consacrés à la construction d'un immeuble rue Baziles, construction dont l'initiative n'émane pas de la majorité.

Il reste donc une somme de 790.000,00 € qui serait consacrée à des projets nouveaux.

En cette année électorale, les habitants de Blegny ne doivent pas être dupes.

Au-delà des chiffres et des effets d'annonce, les habitants de Blegny sont en droit d'obtenir rapidement la réalisation concrète de projets et d'améliorations de leur quotidien.

Il est grand temps que le collège se réveille et que l'on passe à la vitesse supérieure pour la réalisation des projets pour lesquels le groupe ARC donne son entier appui, soit:

- Acquisition terrain Saive
- Acquisition centrale téléphonique
- Acquisition terrain à bâtir - Damoiseau
- Acquisition terrain Bassin orage Barchon
- Acquisition matériel travaux
- Acquisition emprises
- Enduisages
- Aménagement Rond point Belleflamme
- Travaux Bacsay
- Aménagement sentiers Réveil
- Chauffage Ecole Housse
- Maintenance Ecole Saive (toiture)
- Rénovation local 13/17
- Aménagement terrain basket et Mini Pitch (St Remy)
- Rénovation Bibliothèques
- Travaux Route de Housse
- Construction de trottoirs
- Place Saive et La Motte et Hayette
- Diverses voiries
- Travaux Salle Jeunesse Housse
- Salle de combat
- Construction - PISQ
- Construction immeuble rue Baziles

Par contre le groupe ARC ne peut marquer son accord sur les projets tels que présentés actuellement, soit :

- Acquisition terrain Hall de sports de Blegny : ce projet a été annoncé avant toute discussion et concertation au sein du Conseil Communal, sans avoir fait l'objet de la moindre analyse sérieuse et objective sur les besoins des différents clubs sportifs de l'entité.
- Place de Trembleur : ce projet n'a pas encore été présenté au Conseil Communal, mais a fait l'objet d'une information à la population de Trembleur avec un budget estimé de 500.000,00 €. Le groupe ARC s'étonne dès lors du montant de 100.000,00 € présenté actuellement, qui s'apparente à nouveau à un effet d'annonce.
- Place de Barchon : aucune proposition globale d'aménagement de la Place de Barchon n'a été présentée à ce jour au Conseil Communal ; aucun budget global n'est présenté.

## Quelques nouveautés sur Blegny.be

Mine de rien, le Site blegny.be se complète peu à peu. Il permet maintenant à tous les Blegnytois de faire écho de leurs manifestations, de leurs idées, de leurs projets. Pour cela, plusieurs moyens sont possibles:

- soit participer au forum, complètement libre et ouvert, simple d'utilisation, et source d'échange directe avec les autres citoyens, mais aussi avec les autorités communales ;
- soit mettre en ligne un article, un petit reportage sur un sujet qui vous intéresse plus particulièrement (le texte est à établir sur simple traitement de texte et à envoyer via le site) ;
- soit mettre en ligne un reportage «photo» : vous avez participé à une excursion, vous avez vécu un événement particulier, ou, simplement, vous vous êtes promené dans notre village. Si vous avez pris quelques photos, vous pouvez faire partager votre plaisir par les autres Blegnytois : le site blegny.be contient une partie «galerie photos», accessible dans «vie locale» ;
- soit mettre en ligne un petit reportage «vidéo» : Blegny TV permet à ceux qui le veulent de mettre en ligne leurs petits films. Un plaisir de voir et de revoir des moments importants de notre vie villageoise, ou tout simplement, de bons moments passés avec d'autres habitants.

Forum, reportages, galeries «photos», Blegny TV : partageons ensemble la vie de notre commune et de ses habitants.

Bienvenue dans votre commune. Bienvenue sur [www.blegny.be](http://www.blegny.be)

## Installation d'un chauffe-eau solaire : prime communale

L'administration communale a mis en place à partir de 2006 une aide financière pour les habitants de Blegny qui souhaitent installer pour leurs besoins propres un chauffe-eau solaire. Les conditions d'octroi sont notamment les suivantes

- il doit s'agir d'une demande s'inscrivant dans les critères des autorités supérieures, et notamment les autorités régionales ;
- des conditions de revenus existent également (notamment, le revenu annuel du demandeur ne peut pas excéder 100.000 € brut).

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à l'administration pour obtenir le règlement complet.

Ce règlement est par ailleurs disponible sur [www.b1egny.be](http://www.b1egny.be), à la séquence «reportages».

Pour l'administration communale,

Le secrétaire communal,  
 Jean Claude Clerfays

Le bourgmestre,  
 Marc Bolland



## Naissances

Le 24 novembre 2005 : Emma, chez M. et Mme Vervier, de Saive.  
 Le 25 novembre 2005 : Victoria, chez M. et Mme Briol-Lettelier, de Saive.  
 Le 27 novembre 2005 : Arnaud, chez M. et Mme Hogge-Monsez, de Saint-André.  
 Le 27 novembre 2005 : Nathan, chez M. et Mme Hugon-Notay, de Housse.  
 Le 8 décembre 2005 : Maxime, chez M. et Mme Raison-Rausch, de Housse.  
 Le 12 décembre 2005 : Naomi, chez M. et Mme Garcia Garcia-Biémar, de Saive.  
 Le 13 décembre 2005 : Elysa, chez M. et Mme Vanderthommen-Lo Furno, de Blegny.

## Mariages

Le 10 décembre 2005 : Slangen Jean-Marc et Sternon Sandrine, de Saive.

Le 10 décembre 2005 : Quetin Raymond et Michel Monique, de Saive.

Le 17 décembre 2005 : Nélis Marc et Simon Laurence, de Mortier.

## Décès :

Le 5 décembre 2005 : Irskens Jeanne, veuve Delmotte Olivier, de Blegny.

Le 6 décembre 2005 : Wathieu Jean, époux Ernestine Beugnies, de Saive.

Le 12 décembre 2005 : Rowie Marguerite, veuve Vergetin Jean, de Barchon.

Le 14 décembre 2005 : Clerdent Marcel, veuf Henrion Catherine, de Mortier.

Le 22 décembre 2005 : Pirotte Toussaint, veuf Lemage Bertha, de Blegny.

Le 24 décembre 2005 : Xhaufflair Gilberte, veuve Skivée Maurice, de Saint-Remy.

Le 28 décembre 2005 : Bay Catherine, épouse Delrez Jean, de Saive.

# BLAISE LE BLAIREAU

## Il était une fois à Mortier Les Siropiers



Il y a un peu plus de trente ans que le Musée de la Vie Wallonne a acquis l'appareillage d'une des dernières siroperies de Mortier. «la siroperie Oury.» Jean Lechanteur a publié dans la revue «Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne» une étude très complète sur la fabrication du sirop à l'ancien système au Pays de Herve.

Etude agrémentée de nombreuses photos et témoignages de «siropiers» artisanaux de notre région (Familles Jules Lambert de Blegny-Trembleur, Camille Bruwier, Oury-Garsou, et Leruth de Mortier.

### Sirop artisanal et sirop moderne

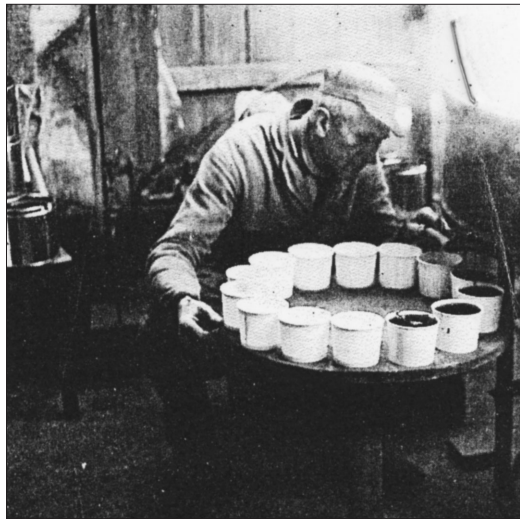
La différence fondamentale dans la fabrication du sirop entre le vieux système et les méthodes modernes porte sur le mode de cuisson : cuisson à feu vif dans le premier cas, à la vapeur dans le second.

Il y a le sirop et *dèl sirôpe*, *Dèl sirôpe «du sirop»* désigne chez nous une sorte de mélasse, de poires, de pommes ou de betteraves, cuite et raffinée sans sucre. Le «*siropier*» travaille pour lui-même mais aussi à *façon*, c'est-à-dire sur commande à partir de fruits livrés par ses clients. On fabriquait aussi du sirop avec *des pranes*

(prunes) mais rarement dans notre région. Au Pays de Herve, région fruitière, le sirop de *pétrâles*, (betteraves), était inexistant, sa fabrication exigeait d'ailleurs une autorisation spéciale des Accises (sauf pendant les deux guerres).

### Dès *doûcès pomes* et *des peûres*

Avec les *peûres* de *Pâkes* seules, on faisait un excellent sirop, avec les *lédjipôt* on obtenait un produit de qualité mais le rendement était faible.



Mise en pots

A Mortier, pourtant Mme Garsou et M. Leruth jugeaient ce sirop trop mousseux et *trop strègne* (amer).

Dans ce village parmi les autres sortes de poires utilisées autrefois, on cite les *Tch hâ Nicolas*, les *malâdes*, les *côférences* les *sucètes*, les *peures du rotche* ou encore les *câburlé*. On évitait les *bon-Présent* et les *Saint-Remy* qui réclamaient une addition de sucre.

### C'est, on le voit, une affaire où le goût personnel et les disponibilités locales ont leur mot à dire.

Indépendamment de la saveur, *enn'aveût dès cis h'innmît mis l'logue sirôpe*, (certains préféraient le sirop long), filant qui s'enroulait autour du couteau. Les amateurs d'un sirop moins liquide parlent d'un mélange aux proportions variables, de poires et de pommes. Les pommes en effet ont la propriété grâce à la pectine qu'elles contiennent, de *rucôper l' sirôpe* et de le rendre *pus loyant*, (plus solide).

Au village de Mortier, on utilisait, les *gœûyes di moutô*, les *labève*, les *foyètes*, les *Dj'lemôt*, les *Califice*, les *bouliène*, les Belles du dimanche, les douces Belle-fleur, l'essentiel est qu'il s'agisse de *doûcès pomes*. Pour obtenir parfois un goût un peu *suris'* (suret) on ajoutait parfois quelques *pomes sures*, *li sirôpe èsteût pus r'lûhâte*, (plus reluisant).

Bien conservé dans un endroit sec, frais, à l'abri des poussières, le sirop, surtout de poires, se conserve longtemps. Plus il est vieux, meilleur il est déclare-t-on souvent. (à suivre)

*Gn'a rin d'mèyeû èt pus hêti qu'ine bone fwète sirôpe !* (de Marcel Remy). A lire à haute voix.

## Meilleurs vœux à la démocratie

La démocratie est un grand mot, couvert de gloire et parfois, couvert de poussière. Comme tous les grands mots, il est mis à toutes les sauces, et parfois, employé non seulement de façon irrespectueuse mais aussi de façon abusive.

La démocratie, ce n'est pas l'organisation de l'impuissance : les démocraties ne sont pas faibles par nature, même si l'Histoire a montré quelquefois, qu'elles peuvent l'être, lorsqu'elles sont notamment confrontées à des régimes forts.

Dans son essence, la démocratie, ce n'est pas, par nature, donner la parole à tout le monde ou le droit à tout le monde de décider de tout : cela, c'est l'anarchie.

Non, la démocratie, c'est une méthode d'organisation du pouvoir.

Car, un pouvoir, il en faut un, il faut décider. Il est impossible de faire avancer les choses, ou simplement de gérer l'intérêt général sans décider.

Mais la démocratie, c'est par nature, un pouvoir contrôlé.

Dans un régime de suffrage universel comme le nôtre, la démocratie, c'est l'exercice d'un pouvoir, contrôlé par la population.

Les choses évoluent et aujourd'hui, il n'est pas possible de gouverner sans se soucier régulièrement de l'opinion de la population. On ne peut plus gérer un pouvoir public, comme une commune, en s'enfermant dans une tour d'ivoire et en pensant qu'on détient seul la vérité. Il est

indispensable de mettre en place des méthodes, spontanées ou structurées, pour, dans toute la mesure du possible, permettre aux habitants de participer à l'élaboration des décisions, tout en permettant aux mandataires de prendre le recul nécessaire lorsqu'une décision délicate doit être prise.

A Blegny, l'administration communale a modestement mis en place au cours des années, différentes techniques dans ce sens : assemblées régulières ouvertes de la population, assemblées de quartier, consultation et information des riverains lors de travaux, forum internet,...

Il n'en reste pas moins vrai que, tous les 6 ans, des élections sont organisées et que seules ces élections donnent le vrai baromètre de l'opinion publique.

De ces élections se dégagent une majorité et une minorité.

Il dépend de l'attitude de chacun, en fonction de la position qu'il occupe, d'être constructif afin de contribuer à dégager le meilleur horizon possible pour nos concitoyens. Chacun aura à répondre devant l'électeur de la manière dont il a rempli pendant 6 ans le mandat qui lui a été confié ; chacun aura à présenter un projet et des propositions concrètes pour la vie quotidienne des habitants ; l'électeur choisira.

Je souhaite que 2006 soit pour les mandataires communaux une année de travail au service de tous les Blegnytois.

Je souhaite que 2006 soit pour les habitants de Blegny une année de vie démocratique intense et fructueuse.

Marc Bolland, Bourgmestre

## Les anecdotes du mois. G. Guyot.

### Oh vert sapin.

Vers la fin décembre un couple a estimé que le sapin planté au coin de la maison commençait à prendre trop d'ampleur. En un mot, il devenait gênant.

Monsieur commence donc à couper les branches une à une. Soudain, lui et son épouse se disent :

«C'est bête de couper le sapin maintenant à l'approche des fêtes de fin d'année. Laissons-le debout et profitons-en pour le garnir de guirlandes et d'ampoules. Nous le couperons en janvier.»

On arrête donc l'élagage, on sort le matériel et on orne le roi des forêts comme le nomme la chanson.

Mais une fois garni, avec ses branches en moins, le sapin fait un peu minable. Que faire? Le laisser ainsi, on risque de se faire moquer de soi.

Une idée jaillit alors dans une des deux têtes mais on ne m'a pas dit laquelle.

On va replumer le sapin en reliant à son tronc les branches déjà coupées et on n'y verra rien. Et bien si, on l'a vu, puisqu'on me l'a raconté.

### Un véritable ami des animaux.

A l'approche de l'hiver, cet ami des animaux nourrissait pinsons, merles, moineaux et tourterelles dans son jardin.

Mais voici la neige qui s'invite et les graines sont recouvertes. Les volatiles ne trouvent plus rien.

Qu'à cela ne tienne. Son abri de jardin étant chauffé, il ouvre la porte, fait de la lumière et sème ses graines sur le plancher.

Les oiseaux ont vite repéré l'aubaine et se sont bien nourris malgré la neige qui recouvrait le jardin.

## Blegny-Mine

### L'année du 25<sup>e</sup> anniversaire, c'est fini.

C'est ce samedi 10 décembre 2005 que s'est clôturée l'année du 25<sup>e</sup> anniversaire de Blegny-Mine, de la reconversion du charbonnage en site touristique ; reconversion parfaitement réussie. Il faut le dire.

En cette occasion, le Président Paul Bolland et le Directeur Jacques Crul avaient invité des personnalités et des amis pour fêter cette année 2005 fertile en événements de toutes sortes qui a rassemblé au pied du terril des dizaines de milliers de visiteurs payants ou non. Les chiffres officiels seront présentés avec les projets pour 2006 ultérieurement. Mais revenons à ce samedi 10 décembre.

Dès 16 heures les invités se retrouvèrent en la salle polyvalente pour écouter un bref bilan de

l'année. Une demi-heure plus tard, c'est en cortège que la foule se dirigea vers le «Verger d'amon nos ôtes» pour son inauguration. Ce verger, au pied du terril et près de la mare pédagogique, rue de la Belle Fleur, est garni d'espèces arboricoles indigènes. Le dernier né de cette plantation, un poirier de Saint-Remy, fut planté lors de cette cérémonie (la photo). Ensuite, précédée de l'Harmonie, la foule revint à son point de départ pour le verre de l'amitié.

A 17 h 45, extinction symbolique de la lampe du 25<sup>e</sup> qui a brillé toute l'année au sommet du terril.

La soirée se termina par un feu d'artifice.

G. Guyot



## Commune de Blegny : Prévention santé : dépistage mobile

La Province de Liège, sous la responsabilité du député permanent Georges PIRE, organise des préventions «santé» au moyen d'un car de dépistage.

En collaboration avec l'administration communale de BLEGNY, ce service sera accessible aux habitants de notre village entre le 14 février 2006 et le 24 février 2006.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements pratiques complémentaires. Notons que ces dépistages sont ouverts à tous et sont gratuits.

La campagne actuelle concerne le dépistage du DIABETE, DES AFFECTIONS THORACIQUES, de la BRONCHITE CHRONIQUE et de l'INSUFFISANCE RENALE.

### HOUSSE :

Mardi 14 février 2006  
 Parking à côté de la Croix Rouge,  
 de 9 h à 12 h, de 13 h à 17 h 30 et de 18 h à 20 h.

### MORTIER:

Mercredi 15 février 2006  
 Place Communale, de 9 h à 12 h,  
 de 13 h à 17 h 30 et de 18 h à 20 h.

### SAINT-REMY

Jedi 16 février 2006  
 Place Communale, de 9 h à 12 h,  
 de 13 h à 17 h 30 et de 18 h à 20 h.

### BARCHON :

Vendredi 17 février 2006  
 Place Communale, de 9 h à 12 h,  
 de 13 h à 17 h 30 et de 18 h à 20 h.

### BLEGNY - TREMBLEUR :

Lundi 20 février 2006  
 Parking de l'Ancienne Bibliothèque,  
 de 9 h à 12 h, de 13 h à 17 h 30 et de 18 h à 20 h.

### Mardi 21 février 2006

Parking de l'Ancienne Bibliothèque,  
 de 9 h à 12 h, de 13 h à 17 h 30 et de 18 h à 20 h.

### SAIVE :

Mercredi 22 février 2006  
 Place Mosty ((face au hall Omnisports)  
 de 9 h à 12 h.

### Jedi 23 février 2006

Place Mosty ((face au hall Omnisports)  
 de 9 h à 12 h, de 13 h à 17 h 30 et de 18 h à 20 h.

### Vendredi 24 février 2006

Place Mosty ((face au hall Omnisports)  
 de 9 h à 12 h, de 13 h à 17 h 30 et de 18 h à 20 h.





Tennis en hiver - Eurotennis - Barchon ☎ 04 362 79 62

## EURO TENNIS - BARCHON RESTAURANT

Spécialités grillades - salades - pâtes fraîches

Salles pour banquets et réunions (30 personnes)

### SERVICE TRAITEUR

Ouvert tous les jours midi et soir - Fermé tous les dimanches

Menu spécial de la semaine  
de la St Valentin : **30 €**

13, rue Légipont - 4671 BARCHON Tél. 04 370 10 00  
E-mail : fabienne.dupuis@skynet.be Fax 04 370 10 00 - GSM 0475 45 62 78

## Fêtes de quartier : soutien de l'administration communale

Depuis plusieurs années, les habitants de nos villages organisent spontanément des «fêtes de quartier». Ces fêtes ont pour ambition de permettre aux habitants d'un quartier, ancien habitant ou nouvel habitant, de mieux se connaître.

Elles s'ajoutent ainsi aux fêtes traditionnelles connues dans chacun de nos villages et contribuent à renforcer la cohésion sociale.

L'administration communale apporte son soutien actif à ces manifestations, et ce de différentes manières :

- aide logistique : l'administration communale met gratuitement à disposition du matériel (petits chapiteaux, vaisselle, tables, chaises,...). De même, l'administration peut, dans une mesure raisonnable, aider à mettre en place l'un ou l'autre élément festif (par exemple, installation provisoire d'un terrain de jeu en sable)
- aide financière : un règlement voté par le conseil communal à l'unanimité permet, sous certaines conditions, aux comités organisateurs de fêtes de quartier de bénéficier d'une petite aide financière (par exemple, pour financer une petite animation).

Les demandes d'aide financière doivent parvenir à l'administration communale **AVANT LE 31 MARS**, et ce quelle que soit la date de la manifestation.

Pour tout renseignement, 04 387 43 25 ou [www.blegny.be](http://www.blegny.be)

## Le Bacsay Houssois

Au nom du Comité du Bacsay Houssois, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux.

Notre comité de quartier vient de souffler sa première bougie et le bilan est plus que positif...

Organisation d'un goûter, d'un petit déjeuner suivi d'une chasse aux œufs, d'un barbecue, d'Halloween, ainsi que d'une soirée de Nouvel An précédée d'un buffet établi par Jean-Claude Vervier, ont rencontré un vif succès et ont surtout permis de connaître ou mieux connaître nos voisins.

L'année 2005 aura été l'année de l'apprentissage. Nous ne pouvons aller qu'en nous améliorant dans nos organisations.



Je remercie toutes les personnes du comité pour leur dévouement ainsi que toutes les personnes

qui, par leur présence, leurs remerciements verbaux et écrits, leur demande de réservation pour le réveillon 2006 !!! nous encouragent à continuer avec autant de ferveur.

Permettez-moi de remercier également l'administration communale pour son aide (prêt de chapiteaux, d'infrastructure et de matériel) pour son accueil et son

écoute et sans oublier les ouvriers communaux pour leur aide si précieuse lors du montage et démontage des chapiteaux.

Offermans P.

## Madame Elvire

Madame Elvire fut, dans le genre sportif, une des plus belles femmes de Housse.

Elle débuta comme lutteuse de foire. Elle avait de qui tenir. Elvire Herd était la sœur du lutteur Constant le Marin.

Elle posa nue pour le sculpteur Sturbelle qui réalisa le monument commémoratif du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Belgique. Ce monument est érigé boulevard d'Avroy à Liège. Il représente Charles Rogier vieillissant, assis, avec à ses pieds, le lion endormi, mais à ses côtés une Elvire Herd, aux formes athlétiques, savamment drapée dans le drapeau national.

Avant de s'établir à Housse, Madame Elvire eut une vie mouvementée. Elle vécut d'abord avec un garçon-boucher : Brusson, dont elle eut une

filie, Cécile Brusson. Elle quitta son garçon-boucher pour filer, avec un boxeur noir jusqu'en Afrique du Sud. Là-bas, elle l'abandonna pour épouser un ingénieur anglais, Fallon, dont elle divorça en 1923.

Elle revint à Liège, tenir un café. Son frère, Constant le Marin, était alors au faite de sa gloire: champion du monde de lutte greco-romaine et héros de la guerre 14-18, qu'il avait faite dans le corps des autos-canoniers sur le front russe. Sa fille, Cécile Brusson, une rousse flamboyante, qui servait au café, séduisit un fils Denoël. Ce Robert Denoël était d'une grande famille de la haute bourgeoisie liégeoise. Le père était professeur d'exploitation des mines à l'Université de Liège et les autres fils, ingénieurs des mines dans des grandes entreprises liégeoises.



Le Belgique triomphante : allégorie sous les traits et les formes sculpturales d'Elvire Herd, au monument Charles Rogier à Liège.

Les deux jeunes gens se marièrent au grand dam de la famille Denoël qui les renia. Ils partirent à Paris où Robert mena vie de bâton de chaise. Il fut assassiné, en 1945, à la libération, dans des circonstances mystérieuses.

Cécile Brusson, veuve Denoël, se retira dans le Midi, villa des Lilas, rue des lilas, à Cannes. Sa mère, Madame Elvire, n'alla pas aussi loin. Elle se retira à Housse, Cour des Mayeurs, chez Anne Gilliquet, une autre figure pittoresque de Housse. Elle habita ensuite chez Toussaint Gilliquet, la maison voisine de mes beaux-parents, avec qui

elle se lia d'amitié. Lors de notre mariage, nous fûmes invités chez sa fille, Villa des Lilas, à Cannes. Noyés de bonheur, en plein voyage de noces, nous négligeâmes l'invitation. Elle ne nous en tint pas rigueur. Elle vécut, en pleine forme, jusqu'à un âge avancé, en pratiquant sa gymnastique quotidienne. Elle eut une mort enviable pour une vraie Houssoise. Elle succomba à une mauvaie indigestion, en mangeant de la tarte au riz, un soir de fête à Housse.

Elle avait 92 ans.

Raymond Pierre.

## Où ? Et quand ? Et comment ? Et pourquoi ? l'homme a-t-il créé Dieu ?

Ce sont les questions que de docteur Deckers de Blegny soulève dans son livre qui vient de sortir en librairie.

«Peut-on fournir des preuves expérimentales de l'existence de Dieu, vérifiables par tous, valables pour chacun ?» demande-t-il.

Voltaire, qui n'était pas un pilier d'église, disait à peu près ceci :

«Plus je regarde le monde comme une horloge, plus je suis convaincu qu'il y a là-haut, un horloger pour le faire tourner.»

Le livre du docteur Deckers nous interpelle. Je l'ai déjà relu deux fois.

Raymond Pierre

## Rectificatif :

Dans notre article sur la journée «Porte Ouverte» à la ferme Demonceau à Trembleur, nous indiquions que la somme de 400 euros avait été versée à la recherche en cardiologie pédiatrique.

Un zéro a dû s'échouer quelque part car c'est la somme de 4000 euros qui a été réellement versée d'où ce rectificatif.



## TELEVIE 2006 - BLEGNY - 26 février, journée du cœur !

Complexe communal de Blegny

Nous sommes tous concernés !  
De 8 h à 16 h, marche de la solidarité (organisée par les Amis de Mortier).

Dès 11 h 30, restauration (les traditionnels «couscous royal» et «boulets maison»).

Dès 14 h, spectacle par les clubs de l'entité de Blegny (danse, judo, arts martiaux, danse du dragon et danse vietnamienne).

Dès à présent, réservez vos repas via le talon ci-joint ou par téléphone.

Nom, prénom .....

Adresse ou n° de tél. ....

réserve pour le repas de :

• **MIDI (service de 12 à 15 h)**

• **SOIR (service de 17 h 30 jusqu'à épuisement des stocks)**

• ..... x couscous «royal» (à réserver avant le 22 février = ..... x € 8,50 = ..... €

• ..... x 2 boulets maison + frites = ..... x € 7,00 = ..... €

• ..... x 1 boulet maison + frites = ..... x € 5,00 = ..... €

Pour le prix total de : ..... €

Dé préférence sur réservation par téléphone ou dépôt de ce talon à :

Mme Andrée Franssen, rue André Ruwet, 17 - Blegny - 04 387 40 66

Mme Jacqueline Damoiseau, rue du Doyard, 8 - Blegny - 04 387 50 56

## C'est juste mon avis (par Jean Paul REYNDERS)

En ce début d'année, je me permets tout d'abord de vous souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2006, que cette nouvelle année vous apporte santé (le plus important), bonheur et réussite dans vos projets.

Et oui, nous voilà déjà en 2006. Le passage - tant attendu - de l'an 2000 n'est plus qu'un vieux souvenir, tant les événements se sont précipités au cours des cinq dernières années : les attentats du 11 septembre à New York, les guerres en Afghanistan et en Irak, le tsunami, le réveil économique de la Chine, l'élargissement de l'Europe,

Et la Belgique n'est pas restée en reste avec des événements heureux et moins heureux : la catastrophe de Ghislenghien, la saga tragico-politico-comique de Francorchamps, le scandale des logements sociaux, les victoires de Justine et Kim, les échecs des diables rouges,



Bref, le monde bouge, vite et partout.

Et les médias sont omniprésents pour nous relater, presque en direct, le dernier événement survenant au bout du monde.

Et pour mieux apprécier ce flot

continu d'images, nous disposons d'écrans de télévision surdimensionnés qui nous permettent, au creux de nos fauteuils, de savourer le spectacle du monde.

Peu à peu, sans nous en rendre compte, nous devenons spectateurs du monde : nous regardons vivre le monde en oubliant que nous en faisons partie intégrante.

Certes, nous n'allons pas pouvoir changer le monde, mais nous devons au moins essayer de l'améliorer là où nous le pouvons, en fonction de nos possibilités et de nos capacités.

Plus que jamais notre société a besoin d'hommes et de femmes qui s'investissent pour essayer de faire en sorte que notre vie au quotidien soit plus belle et plus heureuse pour tous.

Illusions me direz-vous ?

Peut-être, mais après tout, c'est juste mon avis.

## Tombola de la Saint-Nicolas du SFC Saive

1	BOUTEILLE VIN	44
2	SEL / POIVRE	65
3	GILLET SECURITE VOITURE	172
4	VERRES (6)	173
5	SET COLORIAGE	214
6	BOUTEILLE VIN	240
7	BLENDERMIX & MATCH	269
8	PERCOLATEUR PHILIPS CUCINA	283
9	DVD	314
10	GILLET SECURITE VOITURE	316
11	LINGE BAIN OURSON UNI	361
12	PELUCHE SOURIS	400
13	PANIER PAIN ROND	413
14	LINGE BAIN POUPEE DE NEIGE	458
15	DVD	463
16	DVD	539
17	CD AUDIO	576
18	SET 3 COUPELLES APERO	668
19	DVD	695
20	BOUGIES MINI NOEL	705
21	GILLET SECURITE VOITURE	707
22	VERRE VINS	787
23	GILLET SECURITE VOITURE	869
24	BOUGIE	984
25	LINGE BAIN DOLLY DOLL	1008
26	BOUTEILLE VIN	1021
27	BOULES NOEL	1039
28	COUPELLE APERITIVE	1040
29	VERRES (6)	1070
30	LINGE BAIN OURSON NOEL	1212
31	PARFUM ADIDAS	1217
32	COUPELLE	1235
33	BOUTEILLE VIN	1245
34	DVD	1344
35	SEL / POIVRE	1378
36	BOUTEILLE VIN	1403
37	FONDUE NOVA	1438
38	SAC	1471
39	BOUTEILLE VIN	1572
40	VERRES LUMINARC AVEC MOTIF	1584
41	COUSSIN	1645
42	RACLETTE / GRILL TEFAL	1704
43	SET 3 COUPELLES APERO	1755
44	PANIER PAIN ROND	1837
45	BOUGIE	1841
46	SECHE CHEVEUX BABYLIS	1997
47	BOULES NOEL	2010
48	COUSSIN	2094
49	COUPELLE APERITIVE	2106
50	GOURMET	2159
51	BOUGIE	2161
52	CD AUDIO	2244
53	SAC	2296
54	CD AUDIO	2378
55	BOUGIES MINI NOEL	2458
56	KWAY	2487
57	BOUGIES MINI NOEL	2570
58	GUIRLANDE NOEL	2882
59	PLAYSTATION 2 SONY	2906
60	GILLET SECURITE VOITURE	2929
61	VERRES LUMINARC AVEC MOTIF	2999

## IN MEMORIAM

G. Guyot

### Monsieur l'Abbé Dechaineux est près du Père.

Monsieur l'Abbé Maurice Dechaineux a quitté définitivement ses paroissiens de Trembleur le 2 janvier après une quinzaine de jours passés à l'hôpital de Sainte-Elisabeth.

Ce véritable Hervien de cœur et de souche était cependant né à Verviers le 10 septembre 1914 car ses parents qui habitaient Herve avaient émigré à Verviers en août 1914 parce que leur quartier avait été incendié par les Allemands. Dès qu'ils le purent, ils regagnèrent Herve. Sa jeunesse fut fort perturbée car les malheurs accablèrent cette famille.

Le petit Maurice vit mourir son père alors qu'il avait 13 ans. Deux années plus tard, c'était sa mère qui décédait, le laissant orphelin.

Après ses études primaires chez les Frères puis ses humanités gréco-latines au Collège Marie-Thérèse, Maurice Dechaineux entre au séminaire de Liège où il est ordonné prêtre en 1938. Sa grande intelligence et son ouverture d'esprit l'avaient fait remarquer par ses professeurs qui insistèrent auprès de Monseigneur Kerkhofs, évêque de Liège, pour que celui-ci l'invite à se diriger vers l'enseignement plutôt que vers le service paroissial.

C'est ainsi que tout jeune, à 24 ans, il devint professeur au Collège Saint-Martin de Seraing. Une place de professeur de rhétorique se libérant au Collège de Herve, c'est avec empressement et plaisir qu'il accepta de revenir dans sa chère ville qu'il ne quittera plus. Il y enseigna le français, le latin, le grec, la religion, la culture antique et l'histoire. Le vicariat général de l'enseignement constatait l'expérience acquise par le professeur Dechaineux estima que celui-ci pouvait en faire profiter les autres professeurs et lui demanda d'assumer la tâche d'inspecteur de religion dans l'enseignement secondaire libre et officiel. Quand il atteint l'âge de la retraite, il continua bénévolement de s'occuper des professeurs de l'enseignement libre.

Outre sa carrière professionnelle, il y a d'autres aspects de sa vie qu'on ne peut passer sous silence.

Son enseignement de la culture antique et de l'histoire avaient fait de lui un passionné de ces deux branches qui se complètent si bien.

Sa semi-retraite lui laissant plus de temps libre, il se lança dans la rédaction et la publication d'œuvres historiques principalement sur son cher pays de Herve. Il devint l'âme du cercle d'histoire de Herve en cumulant les postes d'écrivain, d'anima-

teur et de président. Il s'y consacra jusqu'à son dernier jour sauf pour la présidence qu'il avait déléguée à la fin.

Il fut aussi un grand voyageur mais ses destinations ne variaient guère : la Grèce pour son histoire et la Suisse pour la beauté de ses paysages et son calme.

Il y a enfin, ce qui importait le plus pour nous, les paroissiens de Trembleur, son service dominical qu'il assurait depuis quelque 45 années.

Il laisse le souvenir d'un prêtre affable, consciencieux et qui savait se mettre à la portée de tous, émaillant cependant ses sermons, toujours bien structurés, de détails historiques qui aidaient à la compréhension des textes évangéliques. Combien de fois n'a-t-il pas répété que si les Juifs et les Samaritains ne s'entendaient pas, c'est parce que ces derniers étaient venus occuper une partie du territoire des Hébreux quand ceux-ci avaient été déportés à Babylone. Après la messe, il aimait s'attarder quelques minutes avec ceux qui étaient devenus ses amis et bavarder de l'autre côté de la route avant d'aller prendre son petit déjeuner dans l'une ou l'autre famille.

Ses premiers signes de fatigue intervinrent quand nonagénaire, il abandonna sa voiture et demanda qu'on vienne le chercher à son domicile pour venir célébrer l'eucharistie.

Pour le dimanche avant la Noël, il y a moins d'un mois, il téléphona le vendredi pour dire qu'il avait eu un accroc de santé et qu'il ne viendrait pas à Trembleur mais le dimanche matin, il se ravisait et faisait savoir qu'on pouvait venir le chercher comme d'habitude.

Ce jour-là cependant, il ne distribua pas la communion et resta assis. Après la messe, il parut bien fatigué mais restait souriant. Quand il nous dit au revoir, nous ne savions pas qu'il nous disait adieu. A Dieu, c'est bien le dernier voyage auquel il se préparait.

Voilà, il est parti rejoindre le Père et ses parents qu'il a trop peu connus et il laisse la communauté de Trembleur inquiète pour son avenir et qui ne peut remettre son destin que dans les mains déjà bien occupées des autorités paroissiales.

Nous ne le verrons plus mais il restera dans nos cœurs, vivant pendant de longues années jusqu'au jour où, nous aussi, nous irons le rejoindre pour parler de Trembleur et de sa chapelle.



Le 22 juillet 2000 au mariage  
Christine Demonceau et Marc Goessens

# OPTIQUE

## PIERRE-MICHEL BILLET

Développement photo de qualité en 24h.  
Photos d'identité en 3 min.  
Service acoustique (sur rendez-vous)

**BLEGNY - 7/1 rue Entre-deux-Villes - 04-387 54 34**



# Cercle Horticole Blegnytois

## Protections hivernales

Durant l'hiver, nos plantes ont deux ennemis : le gel et l'eau. Celle-ci agit en permanence, étouffant les racines. En cas de gelée prolongée, cette eau devient de la glace, accentuant l'attaque.

Les protections à apporter aux plantes seront dirigées contre l'eau et le gel. Même les plantes qui sont rentrées ne doivent recevoir que peu ou pas d'eau. C'est le cas, par exemple, des géraniums, azalées, fuschias, gardénias, etc... parce que leur végétation est ou doit être ralentie.

Quant aux plantes d'extérieur, le mieux serait de

déposer à leur pied quelques poignées de compost ou de terreau. Suivrait un matelas isolant de feuilles, paille ou foin. Le tout serait couvert d'une feuille imperméable, plastique blanc ou noir, agrafée au sol. Les plantes frileuses ou de jeune plantation, se trouveraient bien d'une protection contre le vent du nord et d'est. Trois piquets plantés à angle droit et une feuille de plastique agrafé ou punaisé feraient l'affaire. Ainsi protégées, nos plantes auraient toutes les chances de bien reprendre au printemps.

Le Comité.

## La danse Country près de chez vous

### «Comme à Nashville - USA»

**Blegny - Herve : les lundis dès 19 h - à partir du 23 janvier 2006.** L'initiation a pour but de faire connaître cette danse dans notre région : la Country, cette danse est sans frontière, elle devient la forme de danse la plus populaire, est variée plus que vous ne puissiez l'imaginer, son caractère convivial contribue à son succès mondial. La danse Country est riche par sa variété et permet à chacun de trouver l'expression qui lui convient le mieux.

- Pas d'âge limite, seul(e) ou accompagné(e)
- Professeurs diplômés et expérimentés
- Inscriptions toutes l'année, pas d'abonnement annuel
- Cadeau de bienvenue
- Ambiance conviviale et familiale
- Plaisir et bonne humeur garantis.

Bienvenue à toutes et à tous, le 23 janvier 2006 à 19 h. Tél. GSM pour plus d'infos : 0496 92 13 36 (après 17 h).

P.S. : stage de danse country également au carnaval, Pâques - juillet-août.

**Blegny - Battice : la danse moderne pour les jeunes à partir de 6 ans.**

### Fun dance-latino, à partir du 23 janvier 2006.

- Alors, faites le premier pas, des jeunes de votre âge vous attendent les **lundis dès 18 h.**
- Un cadeau de bienvenue sera remis à chaque inscription (par enfant)
- Ambiance familiale
- Spectacle de fin d'année
- Inscriptions toute l'année (pas d'abonnement annuel)
- L'initiation à la danse est donnée par des professeurs diplômés et expérimentés.

Tél. GSM pour plus d'infos : 0472 69 00 27 (après 17 h).

Stages à retenir : carnaval, Pâques - juillet-août.

## Concert vocal de Trembleur B. Guyot

C'est le 25 mars qu'aura lieu notre concert annuel à la chapelle de Trembleur.

Pour la dixième édition, nous préparons un programme spécial.

Après la brillante prestation de la Chorale interparoissiale de Blegny lors du concert de Noël avec Jean Vallée, nous ne doutons pas que vous voudrez aussi l'entendre dans un tout autre répertoire. Elle interprétera une douzaine de chants, en deux parties, pour encadrer les véritables vedettes de la soirée, les jeunes chanteuses et chanteurs de Mady Urbain.

En plus, André Joakim, soliste à l'Opéra Royal de Wallonie déjà présent l'an passé, nous a assuré de sa participation. Sa présence seule vaut le déplacement

Prenez donc note de la date : dans le prochain B.I. nous vous donnerons plus de détails sur le programme.

Merci au Centre Culturel de Blegny pour sa collaboration, au Service Culture de la province de Liège et à l'Administration Communale de Blegny pour leur soutien.

Pour la chorale de Trembleur

## 14<sup>me</sup> Fête de la Lumière : Une étoile brille en toi... suis-là

La Fête de la Lumière avait lieu ce vendredi 23 décembre 2005 à Barchon... Cette fois encore, elle a rencontré un franc succès auprès des enfants et des jeunes de l'entité de Blegny. Organisée conjointement par les animateurs des mouvements de jeunesse et des groupes de la catéchèse de l'Unité Pastorale de Blegny, la Fête de la Lumière est devenue, avec les années, un rendez-vous incontournable pour tous les jeunes de l'entité, qu'ils soient inscrits dans un mouvement de jeunesse ou non.

Cette année, l'accent avait été mis sur la petite étoile qui brille au fond de nous. Au travers d'épreuves sympathiques dans les galeries du fort de Barchon, chacun était invité à partir à la recherche de son étoile. À chaque épreuve réussie, nous avons reçu un élément pour la construction de notre lanterne. Celle-ci nous fut bien utile pour nous rendre du fort à la salle de la Renaissance.

Arrivés à la salle, nous avons été accueillis par le groupe Totem. Au moyen de chants rythmés, de petits jeux et de plusieurs contes, Georges et ses musiciens nous ont appris à mieux connaître notre étoile... et surtout à la suivre.

Mais déjà nos parents arrivaient pour nous reprendre et nous avons du nous séparer. Nous sommes déjà impatients de participer à la quinzième Fête de la Lumière qui devrait avoir lieu le vendredi 22 décembre 2006. Nous remercions toutes les personnes qui, chacune à leur manière, ont contribué à faire briller de petites étoiles dans nos cœurs...

Pour l'organisation, Pascal Paggen

## Vu et lu sur [www.blegny.org](http://www.blegny.org)

L'horloge mécanique de l'église de St Remy mise en valeur dans l'émission «Télé-Tourisme» de Guy Lemaire.

L'église de Saint-Remy a subi il y a déjà, quelques mois, un important lifting, sous la direction de la Fabrique d'Église et de l'ensemble des paroissiens saint-rémois.

Mais ce n'est pas forcément tout cette restauration qui intéresse particulièrement Guy Lemaire et toute son équipe, mais l'horloge mécanique qui orne le clocher de cette belle église, une pièce unique en Province de Liège.

**Marc Garsou**, spécialiste en la matière, lui a donné toutes les explications



## Connaissons nos rues

La rue G. Wilket à Saint-Remy.



En souvenir de Monsieur

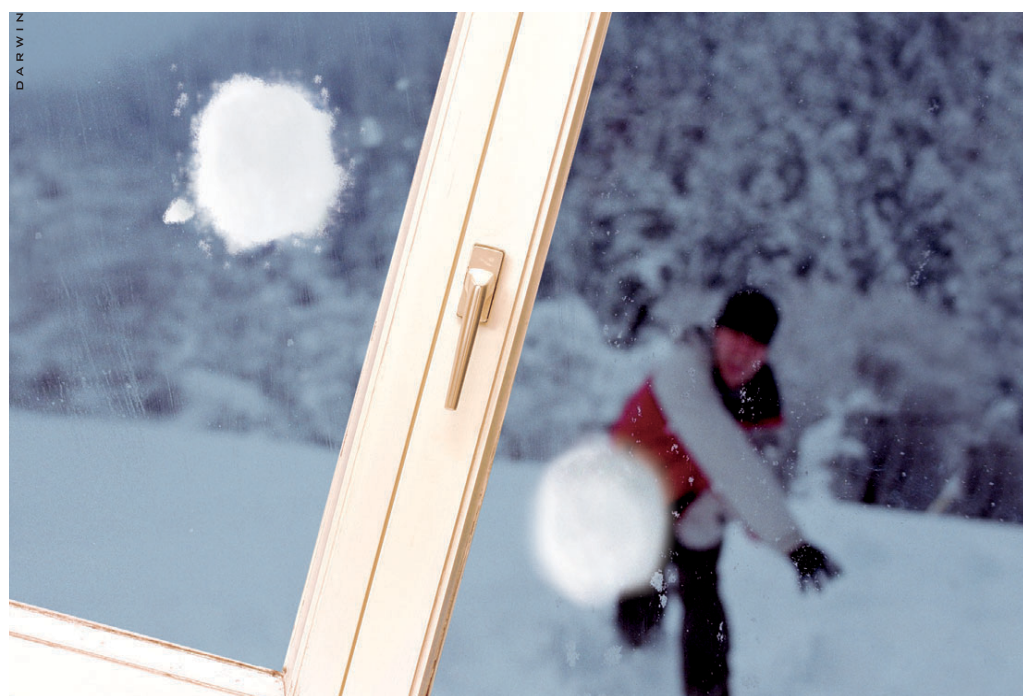
**Gérard-Guillaume-Albert WILKET**

Docteur en médecine

né à Cheratte, le 15 Novembre 1886, pieusement décédé à St-Remy, le 23 Avril 1927

La mort prématurée et inattendue du docteur G. WILKET, laisse un grand vide dans l'âme de tous ceux qui l'ont connu. Cœur généreux et dévoué, nature droite et loyale, intelligence remarquable, caractère simple et modeste, homme de convictions solides, on peut dire qu'il a passé EN FAISANT LE BIEN... La foule attristée qui assistait à ses obsèques, témoignait de l'affection et de l'estime qui l'entouraient.

concernant cet instrument de mesure du temps. La mise en place, l'entretien, le remontage, le changement d'heure,... pour lui permettre de réaliser un reportage de 4 minutes dans son émission qui sera diffusée la dernière semaine du mois de janvier sur la Une télé.



# 1,25% + 2%\*

## Envolée de pourcents.

C'est la période des bonnes résolutions et gâter nos clients fait partie des nôtres. Par exemple en faisant s'envoler les pourcents. Rendez-nous visite sans attendre et profitez de cette hausse de tarifs sur votre nouvelle épargne. Ne laissez pas s'envoler une aussi belle occasion! Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter l'agent Centea ci-dessous.

\* Taux de base 1,25% + prime d'accroissement 2%: tarifs bruts sur base annuelle, en vigueur le 1er janvier 2006. Cette offre n'est valable que du 1er au 31 janvier 2006 pour de nouveaux capitaux versés sur le livret d'épargne libre et conservés au moins six mois. En outre, la prime d'accroissement est garantie six mois à compter du jour du versement pour autant que les conditions décrites dans le règlement «Action épargne Prime d'accroissement sur les Livrets d'épargne libres» soient remplies. Le taux de base n'est pas garanti.

### Agence Eric DEPREZ

Rue Entre Deux Villes 51/3  
4670 Blegny  
Tél. 04-387 79 95  
e-mail: [deprez.eric@skynet.be](mailto:deprez.eric@skynet.be)

### Agence Joseph BRENNENRAEDTS

Rue Haute Saive 45  
4671 Saive  
Tél. 04-362 06 60  
e-mail: [brennenraedts.joseph@belgacom.net](mailto:brennenraedts.joseph@belgacom.net)



## L'équipe des préminimes du SFC SAIVE

L'entraîneur, GILBERT ROSENHOLTZ, les délégués, ANNE et ANDRE, et les parents remercient le sponsor «LE CORNET DE FRITES DE BELLAIRE» qui leur a offert des nouveaux équipements.



Debout (g. à d.) : GILBERT - FLORIAN - FRED - EDITH (sponsor) - ANNE - BRIAN - ANDRE - NICOLAS

Accroupis : DAVID - ADRIEN - DJESON - ANTOINE - JEREMY  
ENCORE MERCI A EDITH ET A BLEGNY INITIATIVES.

## Souper multiculturel à Blegny le samedi 18 février

Vous aimez découvrir de nouvelles saveurs ? Alors, venez nous rejoindre...

**Le samedi 18 février 2006 dès 19 h**

au Centre socio-culturel Fricaud-Delhez pour un souper multiculturel, suivi d'une soirée dansante.

Au menu :

entrée : manti (raviolis farcis) Russie

Plat : Güveç (plat mijoté) Turquie /\* salade de tomates Soudan

Dessert : flan caramel ou Soudan / tiramisu Italie

Ce menu vous est proposé au prix de 15 € (8 € pour les enfants) Pour toute réservation, vous pouvez téléphoner au 04/387 77 40 du lundi au jeudi de 9 h à 12h. Date limite des inscriptions : le lundi 13 février 2006.

Si vous ne pouvez participer au repas, c'est avec plaisir que nous vous accueillons pour prendre un verre.

Cette soirée est organisée par Amnesty Blegny, le CPAS et l'Administration communale de Blegny.



## Housse : La Confrérie Saint-Eloi vous remercie

Vous êtes de plus en plus formidables et tous vos témoignages de générosité ainsi que vos gestes d'amitié nous vont droit au cœur !

Les membres de la **Confrérie Saint-Eloi** de Housse et l'ASBL «A.E.C.» Citadelle et CHU (Aide aux Enfants Cancéreux) vous remercient.

Votre nouveau «**clin d'œil à Célia**» constitue un apport financier et moral vraiment appréciable aux membres du personnel soignant, aux jeunes malades et à leurs familles.

Grâce à tous vos dons de parrainage, les membres de la Confrérie ont fait parvenir la somme de **4.542 €** (183.224 AFB) à l'A.S.B.L. «A.E.C.» dont le siège social se situe Chemin des Goffes, 21 à 4140 Dolembreux.

Tous vos témoignages d'encouragement et de satisfaction nous poussent à aller encore et toujours de l'avant. Et puisque, paraît-il, notre vie peut être comparée à un voyage dans un train, nous essayerons de comprendre nos voisins de voyage, nous rappelant qu'à chaque moment, un de nos sompagnons peut vaciller et peut-être avoir besoin de notre attention et de notre compréhension. A l'arrivée, nous serons heureux d'avoir contribué à augmenter et enrichir leur bagage.

Nous vous présentons, ainsi qu'à tous vos proches, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Soyez heureux !

Un grand merci à l'Administration Communale de Blegny pour sa collaboration active et au Journal «Blegny Initiatives» pour sa disponibilité.

## Les Motivées du Jeudi vous remercient

L'opération récolte de jouets qu'elles organisent depuis déjà quelques années s'est à nouveau merveilleusement passée ; les jouets, très nombreux, ont été remis à «l'ASBL Assistance à l'enfance» qui se charge de faire une multitude d'enfants heureux grâce aux dons de chaque enfant de Blegny.

La première après-midi cinématographique avec remise des prix organisée le 17 décembre 2005 en la Salle Fricaud Delhez a, elle aussi, connu un grand succès et les enfants et parents présents ont pu prendre beaucoup de plaisir en regardant le film de DISNEY «Frère des ours», projeté sur écran géant.

Les enfants ont également pu comparer leurs talents en regardant les œuvres exposées.

Les vainqueurs du concours de dessins sont :

### • Catégorie: Les Petits

1. Jordan VELGHE - Saint Joseph
2. Léa TEBACHE - Ecole Communale de Mortier
3. Charline HUMBLET - Ecole Communale de Mortier

### • Catégorie: Les moyens

1. Valeria ZHELUDKOVA - Ecole Communale de Blegny
2. Meghan FAVRAY - Saint-Joseph
3. Marine DONNAY - Saint-Joseph

### • Catégorie : Les grands

1. Adeline MAGNEE - Ecole Communale de Trembleur
2. Marie DEMONCEAU -



Ecole Communale de Blegny

3. Mélanie MAZUREK et Loïc DONNAY - Ecole Communale de Mortier

### • Prix chocolat (originalité):

Pauline MARTIN LEON - Ecole Communale de Mortier

Les Motivées du Jeudi tiennent particulièrement à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont aidé au succès de cette opération et plus particulièrement Madame Noïrfaïsse, directrice de l'école Saint-Joseph, Madame Greffe, directrice des écoles communales de Blegny-Trembleur-Mortier, Monsieur Claude ANTOINE, échevin de l'instruction publique, le personnel enseignant, l'administration communale qui leur prête des locaux et son aide logistique, «Blegny-Initiatives» et Monsieur Ryavec qui leur permettent de faire connaître cette opération.

Félicitations aux enfants et un grand merci à tous.

Pour les  
« Motivées du Jeudi »  
Florence WESTPHAL.

# On vous offre plus que nos bons vœux.

# 1,25% + 2%

### Le compte d'épargne d'AXA Banque.

1,25% d'intérêt de base + 2% de prime d'accroissement, valable sur l'accroissement réalisé par client chaque mois de l'action, pour autant qu'il subsiste pendant 6 mois. Période de l'action : du 1er décembre 2005 au 31 janvier 2006. La prime d'accroissement est garantie pour 6 mois. Les intérêts de 2005 ne comptent pas. Plus d'informations dans le règlement de l'action disponible auprès de votre agent bancaire AXA et sur [www.axa.be](http://www.axa.be).

AXA Bank Belgium, nv-spa-ag, Grotestraatweg 214, 2000 Antwerpen (Belgium)  
TEL (03) 286 22 11 FAX (03) 286 24 07 HRARCA 1163  
BTW/VAT-No: BE 404 476 835 MEZAMME-NVA 993  
Rek-Cofite-Kontid 763-0000001-76-CBFA 36 705 <http://www.axa.be>

**Agence AXA Banque**  
**Pierre HABETS**  
Rue de Barchon 93B - 4671 HOUSSE  
**04/387 50 66**



vivre confiant

CBFA 11394

## Cela s'est passé chez vous...

par Eric Wislez



La Fête de la Lumière, le 23 décembre à Barchon.



La visite du Grand Saint auprès des parents et enfants des 3 crèches de l'entité, organisé le 2 décembre par Solidarité et Services.



## Funérailles **REMACLE**

Organisation complète de funérailles

Toutes formalités - Rapatriement - service jour/nuît

✓ **Funérariums à Blegny** : rue Entre-deux-Villes, 79  
à Saive : rue Champ du Pihot, 49

✓ Service également partout à domicile.

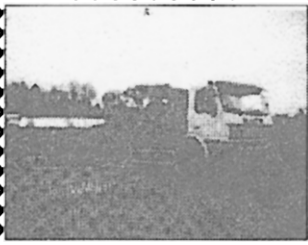
✓ **Bureau** : rue de Fafchamps, 3 à 4670 Blegny

Tél. jour & nuit **04 387 46 21**

✓ Plaques funéraires personnalisées et photos pour monument

### Lacroix Jean

Matériaux
Mazout



Rue Lieutenant Jungling, 12      4671 BARCHON  
**Tél. : 04/387.43.99 - Fax 04/387.72.68**

## **P. HOETERS S.P.R.L.**

17A, rue Sur les Heids, 17A      4671 SAIVE  
Privé 04 362 57 88      Atelier : 04 387 48 88  
Zoning industriel de Barchon

## TOUTE MENUISERIE DU BATIMENT

**Châssis bois - PVC - Alu - Mini-volet**  
**Portes intérieures - Portes coupe-feu**  
En cas d'absence : 04 362 81 50

## POELERIE QUINCAILLERIE **DENOZZ**

12, rue de la Station - 4670 BLEGNY      TÉL. 04/387 40 18

RAMONAGE CHEMINÉES  
ENTRETIEN ET REGLAGE  
DE CHAUDIÈRES  
OUTILLAGES METABO

**weber**

Dépôt  
SHELL  
Gaz

**Shell GAS**



Electrique  
à p. de **90 €**


Essence  
à p. de **259 €**  
Technicien agréé

EFEL - SOMY - CINEY



A partir de  
**665 €**

**ARTICLES MENAGES - CADEAUX**  
Foyers : à mazout, au gaz, charbon et bois



**Station URBANO**

EGALEMENT PRODUITS D'ENTRETIEN  
POUR CARROSSERIE

Place Sainte-Gertrude, 37 - BLEGNY  
Tél. 04 387 75 13 - Fax 04 377 51 20  
Ouvert de 6h30 à 18h30

**Pour toujours  
MIEUX  
vous servir,  
les pompes  
sont maintenant  
équipées du système  
BANCONTACT  
MISTER CASH  
EXTÉRIEUR  
JOUR ET NUIT**



## **RYAVEC & Fils s.c.**

• ASSURANCES  
• CREDITS HYPOTHECAIRES

• IMMOBILIER  
• GESTIONS

Rue de la Station, 44 - 4670 BLEGNY

Tél. 04 387 45 41 - Fax 04 387 43 98

e-mail : jeanyves.ryavec@ryavec.be

## Rendements placements

Votre placement à  
capital garanti à **6,05 %**

## Salon auto 2006

- Nouvelle formule de **FINANCEMENT AUTO**  
avec garantie incapacité de travail à des conditions salon 2006.
- Votre Assurance Auto **SANS FRANCHISE**



**L'assureur et banquier  
à votre écoute**

## Exposition

Poursuivant sa campagne pour faire connaître les artistes de chez nous, l'Echevinat de la Culture proposait la rencontre avec deux peintres locaux.

### Peggy Bathurst

Artiste-Portraitiste

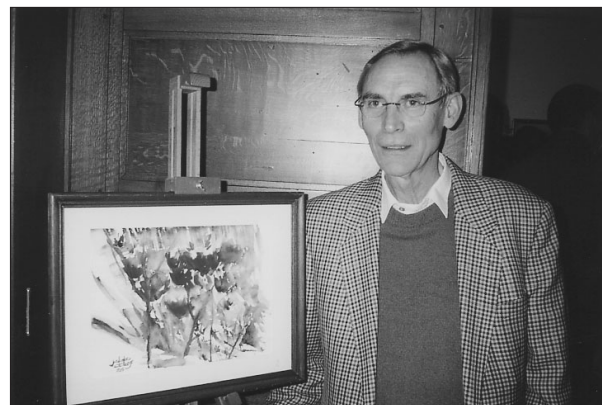


<http://www.pegg.be.tf>

12, Trixhai - B-4607 Feneur      T. 04 387 40 16

Madame Peggy Bathurst, de Feneur et Monsieur Jacques Delière, de Housse.

La première excelle dans les paysages réalistes et dans les portraits. Elle réalise ceux-ci notamment d'après photos et parvient à recréer outre la ressemblance parfaite, une chaleur intimiste remarquable.



Jacques Delière devant ses coquelicots.

Jacques Delière est plus éclectique et dans sa manière et dans ses sujets qui vont des fleurs aux compositions plus impressionnistes en passant par les nus qu'il a découverts par hasard.

Encore une belle réussite de l'Echevinat de la Culture et ce n'est pas fini.

G. Guyot.



Heures d'ouverture :  
tous les jours de 8 h 30 à 18 h 30 - Fermé le jeudi  
**Ouvert le dimanche de 8 h 30 à 16 h**

**SERVICE - PRIX - QUALITE**

**TOILETTAGE**  
à partir de **20 €**

Grand choix de :

**chiots + chatons + rongeurs**  
**Prix promo permanents dans nos cages**



10, rue Frumhy  
4671 Barchon

Tél. 04 362 61 68  
Fax 04 377 63 36

## 2006

L'année nouvelle...  
et avec elle les bonnes résolutions...

Voici l'occasion de les respecter !  
L'ASBL Horizon Bleu & Blanc organisera à partir du  
10 janvier 2006 à la salle Fricaud Delhez, un cours de  
**GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN POUR DAMES**

chaque mardi de 20 heures à 21 heures

Prix de la carte de 10 séances : 20 €.

Chaque fois que vous participez à une séance de gymnastique, une case sera cochée sur votre carte. Vous ne pouvez pas venir, vous ne payez pas !

ASBL Horizon Bleu & Blanc - Rue André Ruwet, 234 - 4670 BLEGNY  
Tél./Fax : 04 387 63 82      GSM : 0475 932 688 (Josette Vanwarbeck)  
Devenez membre de l'ASBL et vous pourrez participer aux différentes activités (cotisation : 1,5 €)